

APPEL DE RENNES EDUCATION : VERS UN GRAND PROJET NATIONAL POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Dans notre pays, des parents, des enseignants, des jeunes, des universitaires, des associations complémentaires de l'enseignement public et d'éducation populaire, des professionnels des collectivités locales, des élus locaux, des professionnels de la petite enfance, des éducateurs sportifs et des artistes se mobilisent autour de l'éducation et de la formation, dès la petite enfance et tout au long de la vie.

Au quotidien, ils travaillent, innovent, cherchent des solutions concrètes pour la réussite et l'épanouissement des enfants et des jeunes. C'est une chance à préserver.

Malgré ces engagements, des inégalités territoriales et sociales et des retards insupportables subsistent dans l'accès aux savoirs et à la formation !

Nous refusons le statu quo et la remise en cause de tant d'efforts et **nous voulons nous rassembler pour construire des perspectives concrètes positives pour l'éducation, dès la petite enfance.**

Nous voulons rapprocher nos expériences et apporter notre pierre à un grand projet national pour l'enfance et la jeunesse.

Les projets éducatifs territoriaux, les projets d'école et d'établissement, les projets sociaux de la petite enfance, les pratiques au sein des établissements scolaires, notamment lorsqu'ils relèvent de l'éducation prioritaire, celles des projets de réussite éducative, l'expérience des mouvements d'éducation populaire et des personnels des services de l'Etat en charge de la jeunesse, des sports et de la culture, ont ouvert la voie sur le terrain à des convergences concrètes de tous les acteurs de l'éducation, prenant en compte la globalité de l'enfant et de l'adolescent dans ses dimensions scolaires et sociales, de loisirs, de santé, de culture. On sait qu'il est possible de mettre en synergie et en cohérence tous les acteurs, dans le respect des missions des uns et des autres.

Nous refusons que la mise en concurrence des acteurs soit la seule perspective qui nous soit offerte. Nous refusons de parier sur les seules logiques de rivalités individuelles et collectives. Nous voulons activer, au contraire, toutes les convergences possibles.

Nous voulons aller plus loin et contribuer à construire sur le plan national, pas à pas, en nous confrontant à toutes les questions en débat, une perspective éducative globale qui fait défaut aujourd'hui.

Nous voulons et pouvons nous appuyer, sur le service public laïque d'éducation nationale de la maternelle à l'enseignement supérieur et sur ses personnels. Nous voulons aussi le préserver, le développer, le transformer.

Nous voulons et pouvons nous appuyer sur le secteur de la petite enfance en pleine mutation vers un véritable service public.

Nous voulons et nous devons nous appuyer sur la mobilisation des parents dans une démarche de coéducation.

Nous voulons et pouvons nous appuyer sur tous les acteurs de l'éducation populaire, du champ culturel et sur les travailleurs sociaux.

Nous voulons et nous devons nous appuyer sur les acteurs d'une politique publique nationale de la jeunesse, portée par l'Etat, les collectivités territoriales et les mouvements associatifs .

Nous voulons et pouvons nous appuyer à la fois sur tous les acteurs de l'entreprise et sur le secteur public de la formation et de l'insertion.

Nous pouvons nous appuyer sur des villes, des départements et des régions assumant la priorité à l'éducation et engagés dans des démarches de « territoires apprenants » ou de villes éducatrices.

Pour l'éducation, la réussite et l'épanouissement de chaque enfant, de chaque jeune, pour garantir l'égalité d'accès à la connaissance, pour faire reculer les discriminations, mettons-nous ensemble au travail !

Ne restons pas isolés chacun dans nos spécificités, et parfois nos habitudes !

Pour nous, ce débat concerne tous les citoyens car, à travers l'avenir de la jeunesse, c'est celui du pays qui se joue.

Quelle place et quels moyens veut-on donner à l'éducation dans notre pays et en Europe ?

Quels citoyens veut-on contribuer à former ?

Quelle capacité à vivre ensemble dans une société solidaire et plus juste voulons-nous forger ?

Quelles connaissances, quels savoirs, quelles compétences et quelles qualifications seront indispensables aux jeunes pour cela ?

Quelle place auront-ils dans la construction de leur propre avenir ?

Pour avancer, nous appelons ensemble à la tenue d'Assises Nationales de l'éducation le samedi 6 juin 2009 à Paris, préparées et poursuivies dans toutes les régions et les grandes villes par des groupes de travail et d'échanges.

Nous appelons tous les acteurs sans exclusive à débattre, participer et proposer en n'évitant aucune question.

Nous voulons rassembler des personnalités qualifiées et des organisations du champ de l'éducation, des maires, des présidents de conseils généraux et régionaux exprimant leur soutien et leur engagement à donner la priorité à l'éducation, à partir des services publics (national et locaux) et à faire de leurs collectivités des « territoires apprenants ».

Nous voulons promouvoir des réalisations éducatives qui marchent, donner la parole à des chercheurs, donner l'occasion d'avancer des propositions concrètes communes.

Faisons de ces Assises nationales un événement fort dans un processus de travail commun.

A partir de l'observation de nos réalisations d'aujourd'hui, des difficultés repérées et de nos projets, nous sommes décidés à imaginer une véritable politique publique de l'éducation à la hauteur des enjeux démocratiques du 21^{ème} siècle et à mobiliser la Nation pour les moyens de sa mise en œuvre.

Liste des organisations signataires, au 15 mai 2009

Animafac,
Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV),
Association de Promotion des Initiatives Sociales en Milieux Educatifs (PRISME)
Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF),
Association des Maires des Villes et Banlieues de France (AMVBF),
Association Nationale des Acteurs de la Réussite Educative (ANARÉ),
Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes (ANDEV),
Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école (apfEE),
Association Zy'va,
ATD Quart Monde,
Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (Céméa),
Cercle de Recherche et d'Action Pédagogiques (CRAP – Cahiers pédagogiques),
Comité de Liaison des Mouvements Pédagogiques et d'Education (CLIMOPE),
Comité pour les Relations Nationales et Internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CNAJEP),
Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT),
Défense des Enfants International (DEI) – France,
Eclaireuses et Eclaireurs de France (EEDF),
Fédération CFDT des syndicats de la formation et de l'enseignement privés (Fep-CFDT),
Fédération de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE),
Fédération des Associations régionales des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale (AROEVEN),
Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE),
Fédération des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (FDDEN),
Fédération des Pupilles de l'Enseignement Public (FGPEP),
Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture (FFMJC),
Fédération Léo Lagrange,
Fédération nationale des Centres Musicaux Ruraux (CMR),
Fédération nationale laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles (Francas),
Fédération Syndicale Unitaire (FSU),
Fédération des Syndicats Généraux de l'Education Nationale et de la Recherche publique (SGEN- CFDT),
Groupe Français d'Education Nouvelle (GFEN),
Institut Coopératif de l'Ecole Moderne (ICEM) – Pédagogie Freinet,
Inter-Réseaux des professionnels du Développement Social Urbain (IRDSU),
La Jeunesse au Plein Air (la JPA),
Ligue de l'enseignement,
Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC),
Réseau Français des Villes éducatrices (RFVE),
Syndicat de l'éducation populaire (SEP) UNSA éducation,
Syndicat des enseignants (SE-UNSA),
Union Nationale des Etudiants de France (UNEF),
Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA),
Union Nationale Lycéenne (UNL).

Avec la participation de l'Association des Maires de France (AMF)

Première liste d'engagement personnel des maires soutenant la démarche, au 15 mai 2009 :

Martine AUBRY, Maire de Lille ;
Jean-Marc AYRAULT, Maire de Nantes ;
Joël BATTEUX, Maire de Saint-Nazaire ;
Jean Jacques BENOIT, Maire de Pessac ;
Jacques BIGOT, Maire d'Illkirch-Graffenstaden ;
Maxime BONO, Maire de La Rochelle ;
Didier BOULAUD, Maire de Nevers ;
Etienne BUTZBACH, Maire de Belfort ;
Christian CHAPRON, Maire de Torcy ;
Maurice CHARRIER, Maire de Vaulx-en-Velin ;
Jean-Jacques CHATEL, Maire de Mainvilliers ;
Pierre COHEN, Maire de Toulouse ;
Gérard COLLOMB, Maire de Lyon ;
Emmanuel COUET, Maire de Saint Jacques de la Lande ;

Pierre CREDOZ, Maire de Décines ;
François CUILLANDRE, Maire de Brest ;
Martine DAVID, Maire de Saint-Priest ;
Michel-François DELANNOY, Maire de Tourcoing ;
Bertrand DELANOE, Maire de Paris ;
Daniel DELAVEAU, Maire de Rennes ;
Michel DELEBARRE, Maire de Dunkerque ;
Michel DESTOT, Maire de Grenoble ;
Claude DILAIN, maire de Clichy sous Bois ;
Philippe DURON, Maire de Caen ;
Daniel FONTAINE, Maire d'Aubagne ;
Jean-Jacques FOURNIER, Maire de Moissy-Cramayel ;
Jean-Louis FOUSSERET, Maire de Besançon ;
Renaud GAUQUELIN, Maire de Rilleux-la-Pape ;
Jean GERMAIN, Maire de Tours ;
Dominique GILLOT, Maire d'Eragny sur Oise ;
Stéphane HABLLOT, Maire de Vandœuvre-lès-Nancy ;
Jacques HELIAS, Maire de Montbéliard ;
Patrick JARRY, Maire de Nanterre ;
Bernadette LACLAIS, Maire de Chambéry ;
Serge LETCHIMY, Maire de Fort de France ;
Dominique LEFEBVRE, Maire de Cergy ;
Hélène MANDROUX, Maire de Montpellier ;
Norbert METAIRIE, Maire de Lorient ;
Didier MIGAUD, Maire de Seyssins ;
Raphaël NISAND, Maire de Schiltigheim ;
Bernard POIGNANT, Maire de Quimper ;
Claude RAYNAL, Maire de Tournefeuille ;
François REBSAMEN, Maire de Dijon ;
Pierre REGNAULT, Maire de la Roche sur Yon ;
Roland RIES, Maire de Strasbourg ;
Alain RODET, Maire de Limoges ;
Manuel VALLS, Maire d'Evry ;
Jean-Claude VILLEMAIN, Maire de Creil ;
Maurice VINCENT, Maire de Saint-Etienne.

Ainsi que

**Jacques AUXIETTE, Président de la Commission Education à l'Association des Régions de France (ARF),
Président du Conseil Régional des Pays de la Loire ;**
Claude BARTOLONE, Président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis ;
**Jean-Pierre DUPUY, Président du Syndicat Intercommunal de Fonctionnement et d'Investissement du
Collège et des Equipements Sportifs (SIFICES) ;**
Jean-Jacques QUEYRANNE, Président du Conseil Régional Rhône-Alpes ;
**Claudy LEBRETON, Président du Conseil Général des Côtes d'Armor, Président de l'Assemblée des
Départements de France (ADF).**

Coordination par le Réseau Français des Villes Educatrices

Présidé par la Ville de Lyon - Yves Fournel, Adjoint au Maire

Contact : Julia Zakhartchouk, 04 72 10 52 44 – fax : 04 72 10 52 45 - rfve@mairie-lyon.fr